

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DE SUIVI POUR LE PROJET HALDIMAND
Réunion tenue le 25 août 2015 à Gaspé, à l'Hôtel de Ville (Salle de régie)

Étaient présent(e)s :

Membres corporatifs

M. Jean-François Belleau, Pétrolia
Mme Marie-Claude Costisella, Pétrolia
M. Jean-Yves Laliberté, Pétrolia
M. Olivier Nollet, Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé
M. Ghislain Smith, Ville de Gaspé
M. Jocelyn Villeneuve, Ville de Gaspé

Membres-citoyens

Mme Geneviève Giguère
M. Wayne Ste-Croix

Représentants gouvernementaux

M. Marco Bossé, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)
M. Bruno Lachance, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

Étaient absents :

Mme Ilu Bernard, citoyenne
M. Donald Bourgouin, citoyen
M. Yannick Desbiens, Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
M. Pascal Caron-Savard, MRC de La Côte-de-Gaspé

Était invitée :

Mme Diane Jalbert, Coopérative Les Indispensables

Ordre du jour (tel qu'adopté)

1. Ouverture de la réunion;
2. Nomination d'un président de réunion;
3. Tour de table et présentation des participants;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Retour sur la dernière rencontre :
 - 5.1 Lecture du compte rendu de la réunion du 3 juin 2015 à Gaspé,
 - 5.2 Suivi du compte rendu;
6. Mot de Jean-François Belleau, directeur des affaires publiques et gouvernementales chez Pétrolia;
7. Introduction d'un représentant de l'équipe technique de Pétrolia et présentation de l'état des travaux à Haldimand;
8. Questions des membres du comité;
9. Derniers développements dans le dossier :
 - 9.1 Suivi de la demande d'un BAPE,
 - 9.2 Résultats des derniers tests effectués;
10. Prochaines étapes du projet;
11. Site internet;
12. Autres sujets :
 - 12.1 Création d'un sous-comité;
13. Prochaine rencontre;
14. Clôture de la rencontre.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est déclarée ouverte à 19 h 25. Les présences sont enregistrées.

Diane Jalbert de la Coopérative Les Indispensables agira comme secrétaire de la rencontre.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT DE RÉUNION

Wayne Ste-Croix agira comme président de la réunion.

3. TOUR DE TABLE ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Un tour de table est fait où chaque personne du comité se présente en mentionnant l'organisme qu'elle représente ou en tant que citoyen de la ville.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Ste-Croix fait lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à celui-ci.

Suite aux discussions, il est convenu d'ajouter à « Autres sujets » un sous-point 12.1 « Création d'un sous-comité » et de laisser ce point ouvert.

5. RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE :

5.1 Lecture du compte rendu de la réunion du 3 juin 2015 à Gaspé

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions de la dernière rencontre. Aucune modification ou ajout n'y est apporté.

5.2 Suivi du compte rendu

4 b) Mandat :

On demande à Marie-Claude Costisella de leur faire parvenir le mandat du comité du projet de l'île d'Anticosti. Puisque ce point prendra beaucoup de temps, il est convenu de prendre connaissance de ce document avant la rencontre qui traitera de ce sujet.

Ce point sera traité un peu plus loin lors de la présente rencontre.

9 a) Site Web

Olivier Nollet demande pourquoi le site web n'est toujours pas en fonction.

Ce point sera traité un peu plus loin lors de la présente rencontre.

6. MOT DE JEAN-FRANÇOIS BELLEAU, DIRECTEUR DES AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES CHEZ PÉTROLIA

Monsieur Belleau nous informe sommairement du projet d'Haldimand puisque son collègue le présentera en détail au point suivant. Il mentionne que Pétrolia est en attente d'un permis pour continuer sur le site.

7. INTRODUCTION D'UN REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE PÉTROLIA ET PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES TRAVAUX À HALDIMAND

Monsieur Jean-Yves Laliberté présente l'avancement des travaux sur le site d'Haldimand. En tout premier lieu, M. Laliberté mentionne que ce puits subhorizontal a pour principal objectif d'obtenir une estimation fiable du potentiel du réservoir de grès de la Formation York River. Il nous informe que la direction et l'angle du puits permettraient d'intercepter avec un angle optimal le réseau de fractures entre les puits Pétrolia Haldimand no. 2 et Pétrolia Haldimand no. 1.

Suite aux questionnements des membres du comité concernant la protection de la nappe phréatique, il mentionne qu'il y a deux coffrages cimentés qui isolent le puits de celle-ci et qu'il y a un BOP (appareil anti-éruption qui permet de fermer les tiges).

Pour ce qui est des risques d'éruption, M. Laliberté répond à Jocelyn Villeneuve que ces risques sont généralement durant le forage. Le système anti-éruption doit être vérifié tous les jours, c'est une norme dans l'industrie.

M. Marco Bossé souligne que son ministère a vérifié l'émanation gazière autour du puits et qu'ils n'ont rien trouvé. M. Laliberté nous informe que même sans forage, il y a des émanations gazeuses et que c'est tout à fait naturel. Cependant, lorsqu'il y a un forage, on crée un chemin préférentiel.

M. Villeneuve demande ce qu'il se fait pour colmater les fuites après 15 ou 20 ans lorsque les puits sont abandonnés en faisant référence à la problématique du vieux puits de pétrole au bout de la rue Toundra (pot 2). On répond que lorsque ce sont des puits construits dans des suintements naturels comme pot 2, il est impossible de les colmater.

Il demande s'il pourrait y avoir des répercussions entre le forage Haldimand 4 et le vieux puits de la rue Toundra (pot 2) de sorte que lorsqu'on ferme le puits Haldimand 4 une pression se formerait et le chemin préférentiel créé par le forage pourrait favoriser une migration vers pot 2. Un des représentants de Pétrolia explique que ce vieux puits n'a aucun lien avec Haldimand 4 et que de toute façon lorsque l'on arrête de produire un gisement, il n'y a plus de pression.

Des tests d'eau et une vérification si du pétrole s'en échappe se font pendant 10 ans à la suite de la fermeture du puits, c'est un règlement obligatoire sur la protection de l'eau.

M. Marco Bossé mentionne qu'après 10 ans s'il y a une problématique ce sera les propriétaires des installations qui seront approchés.

Les étapes suivantes ont été réalisées :

- Aménagement du site : De septembre 2012 à janvier 2013
- Forage du puits : Du 25 novembre au 31 décembre 2014
- Nettoyage du puits :
 - Par pistonage : Du 3 au 15 février 2015
 - En écoulement libre : Du 24 au 30 avril 2015

- Pompe électrique : Du 30 avril au 7 mai 2015

Il y a eu une récupération totale de 185 m³ de fluide composé de fluide de forage et de pétrole léger et il reste entre 20 et 40 m³ de fluide de forage à récupérer.

Pour extraire les fluides de forage restants, un tube appelé « Coil Tubing » sera inséré jusqu'au fond du drain horizontal afin d'y injecter de l'azote qui, en remontant vers la surface, poussera tout le fluide de forage hors du puits. De cette façon, le puits pourra s'auto nettoyer de lui-même sur toute sa longueur permettant ainsi de débiter l'essai de production. Pétrolia a fait une demande au ministère et est en attente du permis de complétion pour poursuivre le nettoyage du puits.

Un des membres a demandé à Pétrolia s'il pouvait nous transmettre les pressions qui seront utilisées lors de ce nettoyage de puits à l'azote et Pétrolia a accepté, ces données étant spécifiées dans la demande de permis de complétion.

Jocelyn Villeneuve demande si l'azote peut être utilisé lorsque l'on fait des opérations de fracturation. Un des représentants de Pétrolia lui répond que non pour Haldimand 4 puisque les pressions appliquées pour pousser le fluide de forage restant hors du puits ne seraient pas assez grandes. Il est, toutefois, possible d'utiliser l'azote liquide pour des opérations de fracturation, mais c'est un procédé coûteux et complexe.

8. QUESTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ

Ce point a été discuté lors de la présentation de M. Laliberté.

9. DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DANS LE DOSSIER :

9.1 Suivi de la demande d'un BAPE

Jocelyn Villeneuve informe le comité qu'une journaliste a fait un appel au ministère Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour savoir si les BAPE étaient obligatoires. Suite à une réponse négative, elle aurait informé le public qu'il n'y aurait pas de BAPE dans le dossier du projet d'Haldimand. Le maire de Gaspé, Daniel Côté a dû clarifier cette information auprès des médias, car la Ville de Gaspé est toujours en attente d'une réponse pour la tenue de ce BAPE. Même si les BAPE ne sont pas obligatoires, il peut s'en tenir tout de même suite aux demandes des organismes et des citoyens.

Un des représentants de Pétrolia mentionne qu'ils sont présentement en attente d'un permis de complétion et le délai pour le recevoir est très long. La mise en production peut prendre entre un an et un an et demi, ce qui permettra au BAPE de se tenir si le gouvernement accepte sa tenue.

Bruno Lachance mentionne qu'il y a des délais pour délivrer un permis d'autorisation. Une vérification sera faite en ce sens.

9.2 Résultats des derniers tests effectués

Pétrolia a installé une pompe en avril dernier et a entrepris le nettoyage du puits, cependant ce nettoyage n'a pu être complété dû à l'épaisseur de la boue qui doit être retirée d'une autre façon. Devant ce fait, Pétrolia a dû demander un permis de

complétion au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour poursuivre le nettoyage du puits. D'autres équipements devront être utilisés pour retirer le reste de la boue et ensuite Pétrolia pourra démarrer le test de production de longue durée. C'est à l'automne 2015 que nous saurons, et suite à ce test de production, le potentiel commercial des ressources pétrolières pour le gisement Haldimand.

10. PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Ce point a été discuté aux points précédents.

11. SITE INTERNET

Madame Geneviève Giguère demande qui s'occupera de la création de ce site. Elle mentionne que si Pétrolia est d'accord pour financer le site, il faudra que cet argent soit dédié aux décisions du comité et qu'il ne soit pas assorti d'exigence de leur part. D'autre part, elle mentionne qu'elle n'est pas très à l'aise avec le fait Pétrolia s'en occupe par la suite. Elle demande si Mme Jalbert pourrait être engagée pour réaliser ce mandat.

Monsieur Jean-François Belleau mentionne que l'argent qui sera versé par Pétrolia sera dépensé par le comité sans droit de regard par Pétrolia et pourra être administré par le comité lui-même ou un autre organisme.

Suite aux discussions, il est convenu :

- Que la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé agira comme fiduciaire de l'argent octroyé par Pétrolia pour, entre autres, la création et la gestion du site (à confirmer l'acceptation de cette fiducie par le conseil d'administration de la CCTG);
- De créer un babillard électronique uniquement où l'on y verra les biographies des membres du comité et les comptes rendus des réunions;
- De demander un devis à la Coopérative Les Indispensables pour la création et la gestion de ce site Web.

12. AUTRES SUJETS :

12.1 Création d'un sous-comité sur les objectifs du comité

Suite aux discussions, il est convenu qu'une rencontre de tous les membres du comité sera tenue et qui portera exclusivement sur les objectifs du comité.

Marie-Claude Costisella enverra par courriel les objectifs du comité du projet de l'île d'Anticosti pour aider les participants à se préparer à cette rencontre.

13. PROCHAINE RENCONTRE

Marie-Claude Costisella vérifiera auprès des membres du comité, par l'envoi d'un doodle, les dates disponibles pour la tenue de la prochaine réunion. Cette rencontre pourrait se tenir avant la fin de septembre.

14. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Geneviève Giguère propose la fermeture de la rencontre, il est 21 h 25.

Compte rendu rédigé par Diane Jalbert, Coopérative Les Indispensables